Obligations à court terme Counsel, série F

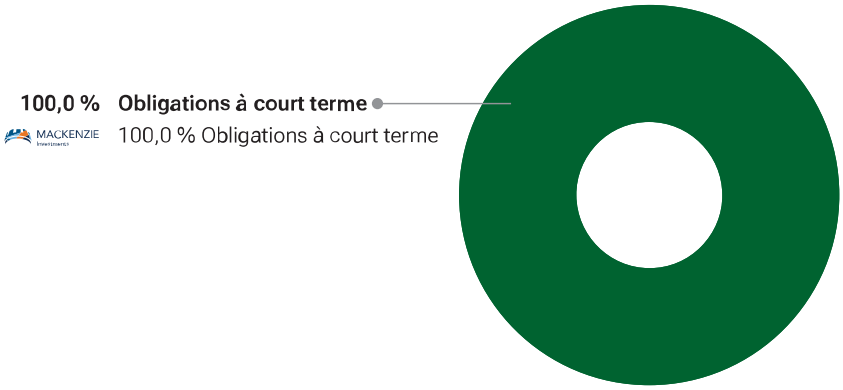
30 septembre 2026

Le fonds vise à fournir un niveau modéré de revenu tout en préservant le capital d'investissement et l'accès à des liquidités en investissant dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe principalement canadiens, soit directement, soit par l'intermédiaire de titres d'autres fonds communs de placement.

Est-ce le bon portefeuille pour vous?

- Conçu pour fournir un niveau modéré de revenu tout en préservant le capital d'investissement et l'accès à des liquidités.
- Offre une exposition à un portefeuille diversifié de titres de créance émis par les gouvernements fédéral et provinciaux canadiens, de titres de créance de banques canadiennes de l'annexe 1, de sociétés de fiducie et de prêt, et de sociétés dont les obligations ont une durée de moins de cinq ans.
- Des distributions mensuelles.

Répartition neutre du portefeuille[1]



Rendement annualisé (%)

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Rendement depuis la création
Série F	-0,6	-0,9	0,2	0,6	4,8	2,1	1,8	1,9

Rendement (%) rendements par année civile

Période	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	ACJ
Série F	0,5	-0,5	0,6	3,1	6,0	-0,9	-4,5	5,6	5,8	3,7	0,4

Rendement historique (%) Valeur actuelle de 10 000 $

13 578 $



Données importantes

Type de fonds	Revenu fixe canadien à court terme
Fund code	CGF739
Date de création	14 janvier 2010
Frais de gestion	0,45 %
Frais d'administration	0,15 %
RFG (31 mars 2026)	0,66 %
Actifs nets (millions de $)	102,7 $
Nombre de titres	180

Sous-conseiller

Placements Mackenzie

Fréquence des distributions

Revenu	Mensuelle
Gains en capital	Annuelle
Distributions	0,03 $

Les distributions représentent les distributions annuelles versées au cours de l'année 2025

Tolérance au risque

Faible

Placement

min.	Subséq.	Admissibilité au REER
500 $	100 $	Oui

Obligations à court terme Counsel, série F

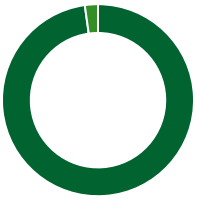
Comment le fonds investit[2] en date du 31 juil. 2026



Répartition de l'actif	(%)
Obligations Domestiques	91,9
Obligations Étrangères	5,9
Espèces et équivalents	2,2



Répartition géographique	(%)
Canada	94,1
Allemagne	3,0
États-Unis	2,7
Australie	0,2



Répartition sectorielle	(%)
Revenu fixe	97,9
Espèces et quasi-espèces	2,2

Principaux titres

Titres en vigueur	% de la VL
Province de Québec 2,30 % 01-sep-2029	7,1
Province de l'Alberta 2,05 % 01-jun-2030	4,8
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-sep-2028	3,8
Financière Sun Life inc 2,80 % 21-nov-2028	3,7
Province de l'Ontario 1,35 % 02-déc-2030	3,5
Banque de Nouvelle-Écosse 2,62 % 02-déc-2026	3,3
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-sep-2029	3,0
Canada Housing Trust 2.85% 15-Dec-2030	2,8
Banque Toronto-Dominion 3,61 % 10-sep-2030	2,4
Banque Toronto-Dominion 2,26 % 07-jan-2027	2,1
Totale	**36,5**

Qualité de crédit moyenne

AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins
1,9	60,9	15,6	20,8	0,8	-

Durée: Obligations seulement (%) en années

< 1	1 - 5	5 - 10	10 - 20	> 20
11,8	71,3	13,2	0,1	3,7

Caractéristiques du portefeuille	
Rendement du dividende	3,3 %
Rendement à l'échéance	3,4 %
Durée moyenne (années)	2,5
Cote de crédit moyenne	A
Coupon moyen	3,3 %

Communiquer avec nous

Centre de service à la clientèle 1-844-730-1633

Site Web de la société www.counselportfolios.ca/fr-ca

Obligations à court terme Counsel, série F

Pourquoi investir dans les portefeuilles Counsel

Notre équipe de gestion de portefeuilles crée et gère nos portefeuilles à l'aide d'une analyse approfondie afin de répondre aux besoins de nombreux profils de risque d'investisseur. Nous adoptons une approche impartiale dans le choix de nos gestionnaires de fonds en incorporant une méthodologie exclusive et disciplinée pour chercher et sélectionner des gestionnaires d'actifs indépendants dans le monde entier. Chaque gestionnaire est surveillé et tenu responsable de son mandat afin de garantir à nos investisseurs les meilleures chances d'atteindre leurs objectifs financiers.

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Mackenzie Financial Corporation

Commentaires sur les marchés

Le Canada a passé le trimestre à se demander s'il était en récession. La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 %, en avril et en juin, l'inflation de base s'approchant de 2 % et la répercussion des hausses des prix de l'énergie étant faible. En avril, le PIB a augmenté de 0,5 % par rapport au mois précédent, ce qui a quelque peu apaisé les rumeurs de récession, même si le relevé instantané de mai l'a établi à seulement 0,1 % sur un mois.

La faiblesse des données économiques a fait baisser les taux obligataires sur l'ensemble de la courbe canadienne. Les actifs à risque ont fait fi de l'évolution des rendements, les marchés boursiers conservant leur résilience et s'intéressant principalement aux thèmes de l'IA, des sociétés à très grande échelle et des fabricants de puces. Les titres de créance de catégorie investissement sont restés extrêmement serrés par rapport aux normes historiques, malgré les fortes émissions dans ces secteurs, y compris une émission canadienne record d'Alphabet Inc., vite éclipsée par Amazon.com Inc. Les rendements globaux attrayants et le rééquilibrage de la répartition de l'actif liés à la vigueur des marchés boursiers ont continué d'alimenter les flux de fonds positifs sur les marchés canadiens et américains des titres à revenu fixe, aidant ainsi le marché à absorber l'offre massive d'obligations depuis le début de l'année et le rééquilibrage de la répartition de l'actif liés à la vigueur des marchés boursiers ont continué d'alimenter les flux de fonds positifs sur les marchés canadiens et américains des titres à revenu fixe, aidant ainsi le marché à absorber l'offre massive d'obligations depuis le début de l'année. Au premier semestre de 2026, l'offre au Canada et aux États-Unis a augmenté d'environ 33 % et 58 %, respectivement, par rapport au premier semestre de 2025.

Rendement

Une surpondération des obligations de sociétés canadiennes a contribué au rendement.

La Banque Toronto-Dominion (3,605 %, échéant le 10/09/2031) a contribué au rendement grâce au revenu de coupons et au rendement favorable des titres de créance. De l'avis du sous-conseiller, la solidité des bénéfices sous-jacents, la qualité stable du crédit et les ressources considérables en fonds propres ont renforcé la confiance dans la capacité de la Banque à assurer le service de la dette, malgré la persistance des dépenses liées au redressement réglementaire américain.

Obligations à court terme Counsel, série F

La Banque de Nouvelle-Écosse (2,62 %, échéant le 02/12/2026) a nui au rendement, principalement par rapport à l'indice de référence plutôt qu'en raison d'une dépréciation des facteurs fondamentaux du crédit. De l'avis du sous-conseiller, son faible taux coupon et sa courte durée résiduelle n'ont permis que des revenus et une plus-value limités par rapport aux titres de plus longue durée, qui ont davantage profité des fluctuations favorables des taux de rendement.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté ARC Resources Ltd. (3,465 %, échéant le 10/03/2030). De l'avis du sous-conseiller, les actifs à faible coût d'ARC Resources Ltd., à Montney, sa forte capacité à générer des flux de trésorerie et son niveau d'endettement maîtrisé ont renforcé la position, et le projet d'acquisition par Shell PLC a encore amélioré le soutien aux créanciers potentiels, même si la finalisation du projet demeure assujettie aux conditions habituelles.

Metro Inc. (3,469 %, échéant le 25/02/2031) a été étoffée afin d'ajouter un revenu défensif provenant d'un exploitant stable d'épiceries et de pharmacies. De l'avis du sous-conseiller, la croissance positive des ventes, les bénéfices d'exploitation en hausse et la gestion rigoureuse des coûts ont renforcé la confiance dans la capacité de la société à assurer le service de sa dette, tandis que l'échéance fixée à 2 031 a limité la sensibilité excessive aux taux d'intérêt.

Le sous-conseiller a vendu le titre de la Banque Royale du Canada (5,01 %, échéant le 01/02/2033) après que le solide rendement a eu réduit son attrait relatif à l'égard de la valeur. De l'avis du sous-conseiller, les bénéfices de la Banque Royale du Canada, sa situation du compte capital et l'amélioration de ses provisions pour pertes sur créance restaient des facteurs favorables, mais de meilleures occasions ont été repérées ailleurs et l'exposition aux titres de créance bancaires à long terme a été réduite.

Le placement en obligations de la province de l'Ontario (1,35 %, 2030/12/02) a été réduit, car son faible coupon offrait un revenu inférieur à celui des nouvelles émissions provinciales et une meilleure valeur relative était disponible ailleurs. De l'avis du sous-conseiller, cette décision était motivée par des facteurs liés au rendement et au positionnement du portefeuille, plutôt que par une détérioration appréciable de la qualité de crédit de l'Ontario.

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les achats et ventes ont été communiqués par le gestionnaire de fonds. Gestion de placements Canada Vie limitée décline toute responsabilité à l'égard de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours au 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de fonds à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des placements précis ni de fournir des conseils fiscaux ou juridiques. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement avant de prendre la décision d'investir et devraient consulter leur conseiller en fonction de leur situation particulière.

Obligations à court terme Counsel, série F

Le contenu de ce commentaire (soit les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les renvois à des produits ou titres) ne doit pas être utilisé ni interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, une promotion, une recommandation ou le parrainage d'une entité ou de tout titre mentionné. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous déclinons toute responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs faisant état de nos attentes actuelles ou de nos prévisions ou de celles de tiers. Les renseignements prospectifs sont, en raison de leur nature intrinsèque, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des résultats indiqués aux présentes. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements relatifs aux lois fiscales, des poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas accorder une confiance indue aux renseignements prospectifs. L'information prospective contenue dans le présent document n'est à jour qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés pour quelque motif que ce soit, en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou d'autres faits.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon temporel donné. Les rendements et la volatilité ciblés devraient être évalués en fonction de la période indiquée et non de périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication des rendements réels ou futurs.

Les fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur.

Les portefeuilles Counsel sont gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Ils sont distribués par IPC Valeurs mobilières et IPC Gestion de patrimoine inc. Ils peuvent également être offerts par d'autres courtiers autorisés au Canada.

Obligations à court terme Counsel, série F

[1]Dans le cas où une composition de l'actif neutre du portefeuille est présentée, les pondérations indiquées ci-dessus représentent les pondérations neutres du fonds et peuvent différer de la composition actuelle. La composition de l'actif neutre peut comprendre une combinaison de placements en actions, en titres à revenu fixe, en titres conçus pour suivre un indice de marché ou en d'autres titres. Gestion de placements Canada Vie limitée, le gestionnaire du fonds, peut à sa discrétion modifier la combinaison de l'actif sans préavis.

[2]Si des avoirs effectifs du fonds sont indiqués, ils sont détenus soit directement, soit par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement sous-jacent. La répartition de l'actif est exprimée en pourcentage de la valeur liquidative du fonds. Les titres individuels détenus par des FNB ne figurent pas dans la liste des principaux avoirs du fonds. En raison de l'arrondissement des valeurs et de l'inclusion possible des positions vendeur dans les liquidités, la valeur totale de l'avoir peut parfois dépasser 100 %. Il peut arriver qu'une valeur négative soit affichée à l'égard des liquidités. Cette valeur reflète la vente de titres et/ou des opérations de rachat qui n'avaient pas encore été réglées à la fin du mois.

Pour obtenir des renseignements sur le fonds ou sur tout fonds Counsel sous-jacent, veuillez consulter l'Aperçu du fonds, le prospectus simplifié et/ou les autres documents d'information avant d'investir. Ces documents sont accessibles au www.counselportfolios.ca.

Les fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les données sur le rendement fournies supposent le réinvestissement des distributions seulement et ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de distribution, des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par le porteur de titres qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Les portefeuilles Counsel sont gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Ils sont distribués par IPC Gestion de patrimoine inc. et IPC Valeurs mobilières. Ils peuvent également être offerts par d'autres courtiers autorisés au Canada. Les autres marques de commerce qui figurent dans le présent document sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs et elles sont utilisées sous licence ou avec permission.